

La Reine de Prusse a été plusieurs fois en vue de nos postes, elle est dans des trances & dans des alarmes continuelles. La veille elle avait passé son régiment en revue. Elle excitait sans cesse le Roi & les généraux. Elle voulait du sang; le sang le plus précieux a coulé. Les Généraux les plus marquans sont ceux sur qui sont tombés les premiers coups.

Le Général de brigade Durosnel a fait avec les 7.^e & 20.^e de chasseurs une charge hardie qui a eu le plus grand effet. Le Major du 20.^e régiment s'y est distingué. Le Général de brigade Colbert, à la tête du 3.^e de hussards & du 20.^e de chasseurs a fait sur l'infanterie ennemie plusieurs charges qui ont eu le plus grand succès.

La Regina di Prussia è stata più volte vista da nostri posti, Ella trovosi continuamente negli affanni e l'allarmi. Il giorno prima essa aveva fatta la rivista del suo reggimento, non si stan- cava di eccitare il Re ed i Generali, Essa voleva il sangue; il sangue più prezioso è stato sparso. Sopra li più distinti generali sono caduti li primi colpi.

Il generale di brigata Durosnel ha fatto col 7^{mo} e 20^{mo} reggimento di cacciatori una scarica che ha riportato il massimo effetto. Il maggiore del 20^{mo} reggimento vi si è distinto. Il Generale di brigata Colbert alla testa del terzo di usseri, e del 12^{mo} di cacciatori ha fatto sopra l'infanteria nemica diverse scariche che hanno avuto il più brillante successo.

*Lapruie, Quintana &c. Des M^{rs}. M^{rs}. Les Sautimaires
ci après, Sortir du Palais del Ecole.*

104

*Maffin - grand Jean
Famin
Montany
Goffe
Clement
Guemin
Couffin
Dubas
Farnie
Homela
Calamar
x Dupaty.*

x manquent



107

Mr. Calamar

105

Sculpteur à l'École française

106

Calamar

vis à ce de

École la

aut de la

raison de

fruits d'un

est par le

de la

en &

me'a autorisé

am)

Synocede
Sicily

au 12

Calamar

outils dont on se Calam

douze grouttes —

douze godines

douze ouyettes

douze — liscant

grande trepant

outils differents outill pour le
travail de p^{re}stres —

douze Drils ou ~~drils~~ de trepant

un Causat

un Squain —

douze mailles —

J'ai l'honneur de soumettre le bon
 jour à Monsieur Lascaux et le
 prie de grande faveur de le lui
 ci jointe qu'il envoie au Ministre,
 et le prie de lui faire passer ses
 observations sur le parti qu'il
 prend pour régulariser les correspondances
 relativement aux fonds dont ~~il~~
 aura besoin ici.

J. L. Lascaux

24
1

je Saffignac pensionnaire Sculpteur à l'École Française
des Beaux Arts à Rome je conçois avoir reçu de
Messieurs Supérieurs Directeurs de la dite École la
Somme de trois Cents francs provenant de la
récompense faite sur mon traitement pécuniaire de
l'an ouge, destinée pour subvenir aux frais d'un
modèle de grandeur naturelle prescrit par le
règlement pour travail d'émulation de la
Cinquième année et que le Ministre m'a autorisé
d'exécuter en marbre

Le sujet de ma Statue est L'innocence
échauffant un serpent sur son Sein.

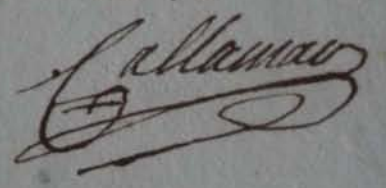
Tome le 4. Novembre au 12

Saffignac


300 = 00

j'ai Soumis par le M. de la Fontaine Sculpteur à l'École
 Française des beaux Arts à Rome lequel a été
 reçu de Monsieur l'Intendant Directeur de la dite
 École, la somme de trois cents francs, provenant
 de la retenue faite sur mon traitement pécuniaire
 de l'an ouge, destinée pour subvenir aux frais
 d'un modèle de grandeur naturelle prescrit par
 les règlements pour travail d'imitation de la
 cinquième année, et que le Ministre m'a autorisé
 d'exécuter en marbre. le Sujet de ma Statue est
 l'innocence échauffant un Serpent sur son Sein.

Le 4 vendémiaire an 12

Callan


300 = 00

je Souffigne pensionnaire Sculpteur à l'École —
 Française des Beaux Arts à Rome, & Connais-
 avoir l'Acad. de Noutiers Survé Directeur de la —
 dite École la Somme de trois Cent francs —
 pour ouverture de la tutelle faite sur mon traitement
 pensionnaire de l'an Douze destinée pour Subvenir
 aux frais d'un modèle de grandeur naturelle —
 prescrit par le Règlement pour travail d'imitation
 de la Cinquième année et que le Ministre m'a
 autorité d'exécuter en marbre,

le sujet de ma statue est l'innocence
 échappant un serpent sur son sein.

Le 6. vendémiaire an 13

Lallamao


300 = 00

J'ai Souffigné pensionnaire Sculpteur à l'École
 Française des beaux Arts à Rome & Connais avoir
 M. de Mouchier Surintendant Directeur de la dite
 École, la somme de trois cents francs provenant
 de la retenue faite sur mon traitement pécuniaire
 de l'an Douze destinée pour Subvenir aux frais
 d'un modèle de grandeur naturelle prescrit par les
 règlements pour travail d'Exécution de la dixième
 année, et que le Ministre m'a autorisé d'exécuter
 en marbre. le Sujet de ma Statue est l'innocence
 se chauffant un Serpent sur son Sein.

Tout le 6 vendémiaire an 13

Lalloué

300 = 00

111
Paris, le 28 fructidor an 13

Reçu le 15 Vendémiaire an 14.

Les Secrétaires des Commandemens de S. A. Jle.
MADAME Mère de S. M. L'EMPEREUR et Roi.

à Monsieur Juvénat, Directeur de l'Académie de
France, membre de la légion d'honneur, à Rome.

Je suis chargé, Monsieur, par S. S. E. et M^{lle} Madame, de vous
demander des informations sur l'envoi que Monsieur Callamar a
du lui faire d'un buste en marbre. La lettre de Monsieur de
Callamar, sous la date du 8 février dernier, annonçait que
l'expédition de la caisse était faite, et était accompagnée d'une
lettre de voiture signée par le voiturier Gaëtan Danielli, sous
la date du 2 du mois février. Depuis cette époque, Madame
n'a plus reçu aucune nouvelle, et la caisse n'est point parvenue.
Veuillez en parler à Monsieur Callamar, s'il est à Rome,
et lui écrire s'il est absent. c'est dans l'incertitude qu'il

fait à Rome ou dans les environs, que S. P. S. et C. a
 pensé qu'il convenait de s'adresser à vous.

Veuillez, Monsieur, m'adresser votre réponse, sous le
 couvert et à l'adresse de S. P. S. et C.

Je profite, avec plaisir, de cette occasion, pour vous
 renouveler les assurances de mon attachement et de ma

Considération
 C. M. U.

Je vous ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
 pour m'expliquer à M. Callamas. Les qu'il avait écrits me quitte
 la copie de la lettre qu'il avait expédié le 4 février n'était pas encore arrivée à la
 destination, je lui ai communiqué cette lettre, M. Callamas ne recevant
 aucune nouvelle de son livre, étoit depuis trois ^{mois} dans un état grand
 inquiétude, ce qui a été, cependant, d'après une lettre de mes frères jadis
 dont je joins ici la copie il n'a plus de doute que son
 ouvrage ne fut à Paris, et attribuant la non arrivée de la copie
 à la multitude de l'occupation qui auroient pu vous empêcher d'aller

faire parvenir ~~à~~ tout venir par la Lettre de Messrs Loret & Milan
 que Bonnapart et Compagnie de Lyon ont reçu la lettre et qu'ils
 en ont fait l'expédition par Paris, donc elle ne peut être qu'à
 leur copie pendant la guerre ~~en ce cas~~
~~en ce cas~~ ~~il n'y a point de doute~~ ~~de ce que~~ ou peut être chez quelqu'un
 à la Cour, Sans ^{avoir} ^{été} ~~en ce cas~~ ~~il n'y a point de doute~~
 je suis bien que son alté seigneuriale ne soit pas en train
 à quelque chose dans l'éloignement ou je suis je suis Supplé
 à vouloir lui offrir l'hommage de mon profond respect
 je suis avec empressement cette circonstance pour vous renouveler les assurances
 de mon dévouement et de la considération avec laquelle j'ai
 l'honneur d'être

Monsieur

Monsieur

je Souffigne pensionnaire Sculpteur à l'École
 Française des Beaux Arts à Rome, le soussigné
 avoir reçu de Monsieur Surin Directeur de
 la dite École la somme de trois cent francs
 provenant de la retenue faite sur mon
 traitement pécuniaire de l'an treize destinée pour
 subvenir aux frais d'un modèle de grandeur
 naturelle prescrit par le règlement pour
 travail d'émulation de la Cinquième année
 et que le Ministre m'a autorisé d'exécuter
 en marbre

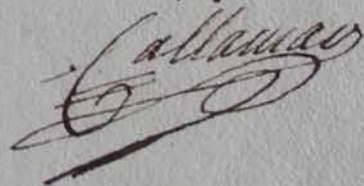
le sujet de ma statue est l'innocence
 reconstruit un serpent sur son sein
 Rome le 1. Janvier 1794

Lallamé

300 = 00

J'ai soulagé pensionnaire Sculpteur à l'École
 Française des beaux arts à Rome & connais avoir
 été de Monsieur Supie Directeur de la dite
 Ecole, la somme de trois cents francs provenant
 de la retenue faite sur mon traitement pécuniaire
 de l'an treize, destinée pour subvenir aux frais
 d'un modèle de grandeur naturelle prescrit par le
 règlement pour travail d'émulation de la cinquième
 année, et que le Ministre m'a autorisé d'exécuter
 en marbre. le sujet de ma statue est
 l'innocence échappant au serpent sur son sein.

Le 1^{er} vendémiaire an 14

Callaud


300 = 00

115
Je Souffigé sculpteur à l'École
française des Beaux Arts à Rome. Le soussigné
avoir reçu de Monsieur Surée Directeur de
la dite école la somme de sept cent francs,
formant cent vingt sept piastres vingt
six baïques pour faire tirer de pointe
le marbre de ma figure de L'Épave.
— et en outre de huit piastres vingt
cinq baïques pour les frais de siège,
emballage, et outils.

Rome le 26 avril 1786

Sallanar

N. 145 = 51.

N^o 12.

M6

M. J. Souffigné pensionnaire Sculpteur à
l'École française des Beaux Arts à Rome,
reconnais avoir reçu de Monsieur Surée
Directeur de la dite Ecole la somme de
Sept cent francs formant, Cent vingt Sept
piastres vingt six baïques pour faire
tirer des points le marbre de ma figure
de l'innocence.

Et en plus dix huit piastres vingt
cinq baïques pour les frais de sciage,
emballage, et autres.

Rome le 11 Avril 1806

Callaneo

N^o 145 = 51

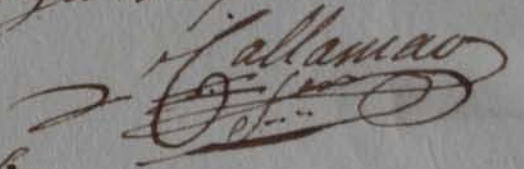
Je soussigné questionnaire Sculpteur à
 l'École française des Beaux Arts à Rome
 venant avoir reçu de Monsieur Surin Directeur
 de la dite Ecole la somme de trois cent francs
 provenant de la retenue faite sur mon
 traitement pécuniaire de l'an quatorze, qui
 me été donné en prolongation.

Rome le 6. Octobre 1806 *Callanar*

L 300 = 00

je Souffique pensionnaire Sculpteur à
 l'École Française des beaux Arts à Rome
 reconnais avoir reçu de Messieurs Supérieurs Directeurs
 de la dite Ecole la somme de trois cent francs
 provenant de la retenue faite sur mon
 traitement pécuniaire de l'an quatorze; qui
 m'a été fournie en proloigative.

Rome le 6 Octobre 1806.

Callamano


300 = 00

je soussigné praticien de l'École Française de
Beaux Arts à Rome & devant avoir reçu de Monsieur
Suvée Directeur de la dite École la somme de Six
cent francs accordés pour le voyage de retour à
Paris.

Tout le 3 novembre 1786.

~~1600 = 00. Sgal à 109 = 08~~
Callanau

120

je soussigné pensionnaire à l'École Française des
Beaux Arts à Rome & venant avoir reçu de Monsieur
Pierre Directeur de la dite École la somme de six
cent francs accordés pour le voyage du retour à
Paris.

Rome le 3. novembre 1806

L'Hannay

~~600 = 00~~ ~~égal à 109 = 08~~

N. 2.

je Souffigui pensionnaire à l'École Française —
 Des Baux Certes à Rome, Je venais avoir reçu de
 Monsieur Surin Directeur de la dite École, la
 somme de six cent francs pour autant qu'il me
 restait de sur les retenues faites sur mon traitement
 de l'an 9. et 10. et c'est par Autorisation Spéciale
 de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur —
 portée dans sa lettre du 22 y. br 1806.

600 = 60 Pgal 109 = 08
 Rome le 3 novembre 1806 Callamano

je Souffigui pensionnaire à l'École Française des
 Baux Certes à Rome, Je venais avoir reçu de Monsieur
 Surin Directeur de la dite École, la somme
 de six cent francs pour autant qu'il me restait
 de sur les retenues faites sur mon traitement
 de l'an 9. et 10. et c'est par autorisation Spéciale
 de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur —
 portée dans sa lettre du 22 y. br 1806.

600 = 200 Pgal 109 = 208
 Rome le 3 novembre 1806 Callamano

Pour Louis XIV

112

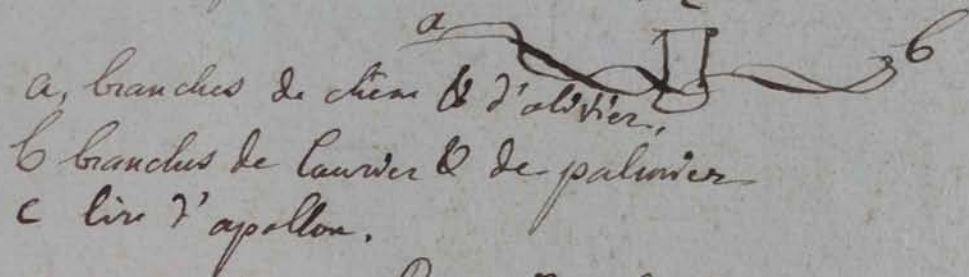
Audessus de l'inscription, un bouclier romain avec le Soleil.

Pour Bonaparte,

Audessus de l'inscription, l'Égide de Minerve.

Pour tous les deux

Sous l'inscription une branche de laurier et une branche de palmier entrelacées; à gauche, une branche de chêne & une branche d'olivier à droite, entrelacées à droite, sur le point central ou ces branches se joignent la lire d'apollon. ^{en} ~~l'idée~~ l'exemple l'idée



Pour tous les deux

chaque
à côté de chaque inscription un faisceau consulaire.

on écrit Cambacérés.



à M^r Callamas 12 points Capres
6 mandas - 6 17 points